

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 20 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Julien CORBIÈRE, le Maire

**Présents** : M Julien CORBIÈRE, Mme Irène SOBESKY, M Ludovic LEROY, Mme Ophélie MARTEL, M Pierre HÉLIE, Mme Chantal JOURDAN, M Claude SEGERS, M Fabrice ANDRÉ, Mme Michèle BUREL, M Gérard FOURRÉ, M Dominique MAZZAROLO, M Jean-Pierre ANJOU, , Mme Hélène CORBIÈRE, , Mme Cécile PRÉVERT, Mme Anne-Claire GUILLOT

M Ludovic LEROY, a été désigné secrétaire,

Monsieur le Maire ouvre la séance,

Monsieur le Maire propose d'approuver le procès-verbal du 13 juillet 2020.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour de la présente séance.

- Approbation du procès-verbal du 13 juillet 2020
- Subventions aux associations
- Vote du budget lotissement 2020
- Affectation des résultats 2019
- Vote des taux d'imposition communaux
- Vote du budget de la commune 2020

### **1- Approbation du procès-verbal du 13 juillet 2020**

Le procès-verbal du 13 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité

### **2- Subventions aux associations (2020-29)**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée le vote des subventions 2020 pour les associations ayant déposé une demande retenue par la municipalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

	Décision 2020	
Le Champ du Possible	200€	Ne prennent pas part au vote : Mme Jourdan, Mme Prévert, M Hélie
USCD	1 000€	
Comité d'Animation	2 000€	M Mazzarolo ne prend pas part au vote
Association Humanitaire	200€	
Les Cheveux Blancs	160€	
APE Champsecret	200€	
UNC	180€	
ADMR	80€	
Secours Catholique	80€	
<b>TOTAL</b>	<b>4 100 €</b>	

### 3- Vote du budget lotissement 2020 (2020-30)

Monsieur le Maire donne la parole à Claude SEGERS pour la présentation du budget communal 2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2020 du lotissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 708 161.95 € en section de fonctionnement et à 737 137.38 € en section d'investissement.

### 4- Affectation des résultats 2019 (2020-31)

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de l'exercice de 166 678.56€ et un résultat cumulé de 538 797.01 € ; un déficit d'investissement de l'exercice de 249 559.92 € et un déficit cumulé de 220 878.95 €,

Sachant que les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 140480.00 € et en recettes s'élèvent à 42070.49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter :

- au compte 001 déficit d'investissement reporté : 220 878.95 €
- au compte 1068 affectation : 319 288.46 €
- au compte 002 excédent de fonctionnement reporté : 219 508.55 €

## 5- Vote des taux d'imposition communaux (2020-28)

Monsieur le Maire propose, de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux 2020 et de les maintenir au niveau suivant :

- Foncier bâti : 12,71 %

- Foncier non bâti : 20,85 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les taux d'imposition 2020.

## 6- Vote du budget de la commune 2020 (2020-32)

Monsieur le Maire donne la parole à Claude SEGERS pour la présentation du budget communal 2020.

Monsieur Claude SEGERS présente le budget communal 2020.

Monsieur le maire propose d'adopter le budget communal 2020

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2020 de la Commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 787 663.22 € en section de fonctionnement et à 642 271.79€ en section d'investissement.

## 7- Questions diverses

- Une conseillère propose de réfléchir à l'octroi de subventions à des associations extérieures à la commune proposant aux enfants des activités culturelles.
- Suite à l'envoi pour information de l'ordre du jour de la prochaine réunion communautaire, une conseillère expose qu'il est préférable que la compétence Santé reste une compétence communautaire.
- Un point sanitaire sera à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil
- Une réunion CCAS est prévue le lundi 27 juillet

La séance est levée à 22 heures 15 minutes

Julien CORBIÈRE	Ophélie MARTEL	Chantal JOURDAN	Claude SEGERS
Fabrice ANDRÉ	Michèle BUREL	Gérard FOURRÉ	Dominique MAZZAROLO
Jean-Pierre ANJOU	Irène SOBESKY	Hélène CORBIÈRE	Ludovic LEROY
Pierre HÉLIE	Cécile PRÉVERT	Anne-Claire GUILLOT	

